



SERVICE JEUNESSE FORMULAIRE D'ADHÉSION

2024
2025

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

dossier n° Chessy - 10€ Val d'Europe - 15€ Extérieur - 20€
date d'inscription payé le

LE JEUNE

nom * prénom *
date de naissance * sexe * féminin masculin
adresse *
n° de portable (facultatif pour les mineurs)
activité * collégien lycéen étudiant autre (préciser) :
régime alimentaire sans viande

courriel de contact *
(du jeune s'il est majeur ou d'un responsable légal s'il est mineur)

RESPONSABLES LÉGAUX

Parent n°1 madame * monsieur * **Parent n°2** madame * monsieur *
nom d'usage * nom d'usage *
nom de naissance nom de naissance
prénom * prénom *
adresse (si différente de celle du jeune) adresse (si différente de celle du jeune)
n° de portable * n° de portable *
n° de téléphone secondaire n° de téléphone secondaire

PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE *

Veuillez mentionner au moins une personne à contacter en cas d'urgence

nom et prénom	qualité / lien de parenté	téléphone

* champ obligatoire

à Chessy, le signatures du jeune et des parents pour les mineurs *

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la mairie de Chessy pour l'enregistrement des adhérents au service jeunesse. Elles sont uniquement destinées et conservées par la mairie de Chessy. Conformément à la loi « informatique et libertés » modifiée, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de modification, de rectification ou de suppression des données vous concernant, en contactant le service à l'adresse jeunesse@chessy77.fr



SERVICE JEUNESSE FORMULAIRE D'ADHÉSION

2024
2025

LE SERVICE JEUNESSE

Le service jeunesse a pour mission d'accompagner les jeunes dès l'entrée en 6^e jusqu' à 25 ans dans l'apprentissage de la citoyenneté, la socialisation et l'autonomie. Cette mission se réalisera à travers des actions propres au service mais aussi en orientant les jeunes vers les structures et ressources existantes sur le territoire.

Pour les 11-15 ans

- Des RDV hebdomadaires à la maison de quartier, La Cassatienne, pour partager des moments conviviaux, se rencontrer autour d'actions thématiques diversifiées (sportives, culturelles, artistiques...) afin que tous puissent y trouver un intérêt.

Pour les 15-25 ans

- Informer, orienter et soutenir les jeunes dans leurs problématiques du quotidien en lien avec la formation, l'emploi, le transport, l'hébergement, la famille...
- Accompagner les jeunes dans leurs projets, leurs initiatives, les aider à les mettre en œuvre afin de leur permettre d'agir sur la ville et sur le territoire
- Partager des moments autour d'ateliers spécifiques

Et aussi...

- Forum A'Tout Jeune
- Soirée des lauréats pour récompenser les jeunes diplômés
- Coup de pouce BAFA pour les jeunes de 17 à 25 ans
- Coup de pouce Permis B pour les jeunes de 18 à 20 ans

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DE LA CASSATIENNE

- En période scolaire : mercredi et samedi de 14h à 19h
- pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 14h à 19h

TARIFS

- Cassassiens : 10€
- Valeuropéens : 15€
- Extérieurs : 20€

PIÈCES À JOINDRE

- le formulaire d'adhésion dûment rempli (à remettre pour chaque année scolaire) ;
- un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (facture EDF, SAUR...sauf facture de téléphone mobile) ;
- la photocopie du carnet de vaccination ;
- une attestation d'assurance extra-scolaire pour l'année scolaire 2024-2025

RÈGLEMENT (par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public ou en espèces)

A remettre au coordinateur jeunesse lors de l'ouverture de la structure ou à déposer à la Mairie de Chessy (dans la boîte aux lettres ou à l'un des agents d'accueil) dans une enveloppe à l'attention du service jeunesse avec nom et prénom du jeune.

Pour toute information complémentaire, merci de bien vouloir adresser un mail à jeunesse@chessy77.fr ou envoyer un sms au 06 48 02 35 39.



AUTORISATIONS ET INFORMATIONS PARENTALES

Je soussigné-e, parent 1 parent 2 représentant légal
de

Départ seul

déclare autoriser mon enfant à partir seul.

Participation aux sorties

déclare autoriser mon enfant à participer aux sorties (vélo, autocar, transports en commun).

Hospitalisation

déclare autoriser l'hospitalisation mon enfant en cas d'urgence.

Soins *

certifie avoir pris connaissance des informations suivantes et avoir rempli la fiche d'urgence jointe.

Principe du consentement (art.L.1111-4 CSP) «Aucun acte médical ni aucun traitement ne peut être pratiqué sans le consentement libre et éclairé de la personne et ce consentement peut être retiré à tout moment».

«Le consentement du mineur ou du majeur sous tutelle doit être systématiquement recherché s'il est apte à exprimer sa volonté et à participer à la décision. Dans le cas où le refus d'un traitement par la personne titulaire de l'autorité parentale ou par le tuteur risque d'entraîner des conséquences graves pour la santé du mineur ou du majeur sous tutelle, le médecin délivre les soins indispensables.»

Droit à l'image

autorise (cocher la case pour autorisation) la commune de Chessy à photographier ou filmer mon enfant et à publier et diffuser les prises de vues réalisée dans le cadre des activités sur les supports de communication municipaux comme le site internet, le flash info, la page Facebook...

Je soussigné-e (nom et prénom du jeune)

autorise (cocher la case pour autorisation) la commune de Chessy à me photographier ou me filmer et à publier et diffuser les prises de vues réalisée dans le cadre des activités sur les supports de communication municipaux comme le site internet, le flash info, la page Facebook...

Le droit à l'information permet de publier des images de personnes impliquées dans des évènements publics. Il en est ainsi, par exemple, d'une personne (majeure ou mineure) participant à une manifestation, si cette personne n'est pas le personnage central de la photographie mais seulement une personne reconnaissable parmi la foule, son autorisation n'a pas à être obtenue pour la publication de la photo.

Règlement intérieur

Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du service jeunesse consultable sur le site internet : www.chessy77.fr , rubrique Famille et Solidarité >> Jeunesse >> Service Jeunesse, et en accepter les conditions.

à Chessy, le signatures du jeune (et des parents pour les mineurs) *

* champ obligatoire



FICHE D'URGENCE

Le jeune

nom* prénom*
date de naissance *

Contacts

nom et adresse des parents ou du représentant légal *

numéro et adresse du centre de sécurité sociale *

numéro et adresse de l'assurance extra-scolaire *

nom du médecin traitant * téléphone *
adresse du médecin traitant *

Accident *

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.
Veuillez mentionner au moins une personne à contacter en cas d'urgence

Nom et prénom	Qualité / lien de parenté	Téléphone

Vaccinations *

date du dernier rappel de vaccin antitétanique :
(pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Autres renseignements (allergies, traitement(s) en cours, précautions particulières à prendre...)

* champ obligatoire

envoyer le formulaire

Comment remplir et signer votre document ?

Le présent document a été conçu de manière à ce que vous puissiez le compléter sans avoir besoin de l'imprimer.

La démarche est très simple, il suffit d'ouvrir le document sur Acrobat Reader et de remplir les champs identifiés. N'oubliez pas de compléter les champs obligatoires marqués d'un astérisque sans quoi vous ne pourrez pas renvoyer le document.

Signature du formulaire : plusieurs signatures étant nécessaires, nous vous remercions de bien vouloir imprimer le formulaire pour pouvoir le signer.

Une fois votre document complété, cliquez sur le bouton « Envoyer le formulaire » et n'oubliez pas de joindre les documents obligatoires mentionnés en page 2.